

qui, à mon avis, la fera excuser par la plupart des membres de cette Chambre sinon par tous.

Il y a un autre item. On a cru qu'il n'était que juste et convenable qu'un convoi funèbre partît d'Ottawa pour se rendre à Halifax et en revenir des invitations officielles furent faites pour ce voyage. Les membres du parlement, les collègues de sir John Thompson et des personnes ayant été plus ou moins en relations officielles avec lui furent invitées à faire le voyage de Halifax sur ce train, ce qu'ils firent. Toutes les dépenses pour la traction des wagons, le coucher de ceux qui firent le voyage et la nourriture pendant le trajet furent payées et figurent dans le total de ces dépenses. Ce sont là les plus forts item.

Il y eut naturellement les décorations funèbres à cet endroit, où la dépouille mortelle de sir John Thompson fut exposée pour permettre à ceux qui désiraient de le voir; ces décorations étaient du meilleur goût, et parfaitement appropriées à la circonstance. Tous ceux qui visitèrent Halifax dans cette occasion furent unanimes à admirer le goût et l'à-propos des signes de douleur qui entouraient le corps dans la salle de l'Assemblée législative où il fut exposé. Le caveau où reposent ses restes mortels fut payé et le coût en est inclus dans ces comptes.

Voilà le caractère général de ces comptes. J'espère qu'on ne les critiquera pas en supposant que le gouvernement aurait profité de la mort et des funérailles de sir John Thompson pour dépenser de l'argent uniquement dans le but d'exercer du patronage. Je n'hésite pas à dire qu'une pareille pensée n'est entrée dans l'esprit d'aucun membre du gouvernement dans rien de ce que l'on a demandé de faire, ni dans rien de ce qui a été fait. Le but a été de répondre d'une manière convenable à l'explosion du sentiment public, d'y répondre de manière à montrer que les Canadiens avaient pour leur concitoyen et homme d'Etat une estime à peu près égale à celle qu'avait témoignée le gouvernement impérial lui-même; et pour cela les cérémonies furent nécessairement marquées par une certaine pompe.

Les comptes sont par-devers la Chambre. Quelque critique que l'on fasse, j'espère que ce ne sera pas en se basant sur l'hypothèse que je viens de mentionner, car une pareille idée n'est jamais venue à l'esprit des membres du gouvernement ni d'aucun de ceux qui ont pris une part officielle à l'organisation de ces cérémonies. On peut dire qu'il a été dépensé plus d'argent qu'il n'était nécessaire; mais il est vrai aussi que l'homme d'Etat dont la mort avait créé un si vif émoi parmi le public s'y était acquis, pendant sa vie, une estime qui justifiait le gouvernement d'essayer de se faire l'interprète de ce sentiment public à ses funérailles.

M. DAVIES (I.P.-E.): La critique d'un crédit comme celui qui nous est demandé ce soir est particulièrement pénible, et tout le monde éprouve ce sentiment. J'espère que l'on s'abstiendra de toute critique injuste, et déraisonnable; mais les extravagances effrénées qui ont caractérisé ce qu'a fait le gouvernement dans cette occasion nécessitent une critique judicieuse et convenable.

Il n'y a personne, je crois—et nous pouvons, du moins, nous féliciter de cela—qui ne fût disposé à prendre avec le gouvernement la responsabilité de faire des funérailles publiques à feu sir John Thompson. Il n'y a personne qui ne désirât que les féné-

M FOSTER.

railles fussent faites d'une manière convenable. Mais je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui au Canada un ami personnel de sir John Thompson qui ne regrette amèrement et sincèrement que les dépenses aient été d'une nature tellement honteuse qu'il nous faille les critiquer comme il est de notre devoir de le faire. Si sir John Thompson vivait et qu'un cas semblable vint devant la Chambre, aucun autre membre de la Chambre ne dénoncerait plus énergiquement que lui des dépenses inutiles.

L'honorable ministre a parlé des circonstances particulières et tragiques qui entourèrent la mort de cet homme d'Etat, et des honneurs dont sa dépouille mortelle fut l'objet de la part du gouvernement impérial. Tous les membres de cette Chambre et tous les citoyens du Canada furent heureux et fiers, M. l'Orateur, de voir le gouvernement impérial rendre ces honneurs à la mémoire d'un Canadien distingué. Mais parce que cela fut fait et que le corps fut transporté à Halifax à bord d'un navire impérial et sous le pavillon impérial, ça ne justifie pas le gouvernement fédéral où ses officiers d'avoir gaspillé les deniers publics. Dans cette occasion plus que dans aucune autre on aurait dû veiller à ce qu'aucune extravagance déplacée ni aucune démonstration bruyante ne fût tolérée, tout en déployant une pompe convenable aux funérailles de l'homme d'Etat défunt. Le faste absurde dont l'honorable ministre a parlé et les dépenses inutiles qu'il a occasionnées ne constituent pas à mes yeux la moindre preuve de sympathie de la part de ceux qui en furent responsables.

Ces messieurs auraient dû se borner à faire pour les funérailles de l'ancien premier ministre, sir John Thompson, des dépenses à peu près égales à celles occasionnées par les funérailles de feu sir John Macdonald—environ \$6,000 à \$8,000, comme l'a dit mon honorable ami. La position qu'occupait sir John Macdonald dans le pays, la longue période pendant laquelle il avait rempli sa haute charge et toutes les circonstances de sa mort justifiaient des funérailles publiques, l'exposition de sa dépouille mortelle sur un lit de parade et son transport à Kingston, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. Il y eut en réalité doubles funérailles publiques. Et quand on proposa de voter environ \$6,000 pour couvrir ces dépenses il n'y eut pas de critique, cet argent fut dépensé comme nous espérons que l'on ferait pour les funérailles de sir John Thompson, et le montant fut voté sans un mot de critique, mais au milieu d'un silence solennel. Mais d'après les item que l'honorable ministre a mentionnés il est évident qu'ils ont profité—ou s'ils ne l'ont pas fait eux-mêmes ils ont permis à ceux sur qui ils avaient un contrôle de le faire—des tristes circonstances dans lesquelles eurent lieu ces funérailles pour étaler un faste déplorable et se livrer à des extravagances inopportunes et inexcusables.

M. STAIRS: Si l'on veut bien me le permettre je crois qu'il y a certains détails se rapportant aux funérailles de feu sir John Thompson qui devraient être signalés à la Chambre, comme complément de ce qu'a dit le ministre des Finances, détails qui expliqueront, je crois, dans une certaine mesure, les raisons pour lesquelles les frais de ces funérailles ont dépassé ceux d'autres funérailles publiques qui eurent lieu au Canada. Une très grande différence entre ces funérailles et d'autres funérailles publiques c'est que les autres eurent lieu dans un